



LIVRE BLANC

de la

**participation
citoyenne
2013-2016**

ENDA VANT PACTES 21 !





ÉDITO

Ce 2^{ème} Livre Blanc (2013-2016) présente les diverses démarches mises en place pour favoriser l'implication et la participation citoyennes dans les actions définies par l'Agenda 21 Local France (LF) de notre Métropole Perpignan Méditerranée.

Il fait suite au 1^{er} Livre Blanc de la participation (2011-2013) qui restituait les échanges et contributions des citoyens, lequel synthétisait l'analyse de la pertinence des réponses de l'Agenda 21 LF aux préoccupations exprimées par les habitants.

Le pilotage de l'Agenda 21 LF manifeste toujours une volonté forte de développer la participation et les contributions, en s'attachant à les rendre plus innovantes et en les élargissant à de nouveaux publics.

La participation citoyenne est essentielle pour que la démarche de développement durable de notre Métropole ait un réel impact positif. Les différentes actions maintenues, ou créées, ont permis de pérenniser, renforcer et faciliter l'implication des citoyens pour un passage à l'acte au quotidien.

Dans ce Livre Blanc, nous avons retranscrit et pris en considération la richesse des échanges des différentes manifestations, afin d'en faire une ressource pour les futures décisions et actions visant au bien-être citoyen ainsi qu'au développement durable de notre territoire.



Jean-Marc PUJOL

Président de Perpignan Méditerranée Métropole

**« Pérenniser,
renforcer
et faciliter
l'implication des
citoyens pour un
passage à l'acte
au quotidien »**



Dominique SCHEMLA

Vice-président délégué au développement durable, à la transition énergétique, la valorisation des déchets, les PCET et Agenda 21 LF communautaires



Daniel BARBARO

Conseiller délégué aux Agenda 21 communaux et PCET communaux



Henri GOT

Président du Conseil de Développement Durable (C2D) de Perpignan Méditerranée

Sommaire

- Une participation citoyenne riche	4
<i>Débattre avec les éco-cinéma et co-construire avec Demain de nuit.....</i>	6
<i>Accompagner le Conseil de Développement Durable (C2D)</i>	8
<i>Coopérer en interne avec les ateliers de l'Agenda 21.....</i>	10
<i>Expérimenter avec le Club Climat entreprises 21.....</i>	11
 - L'analyse des contributions citoyennes	12
<i>Préparer l'avenir avec un aménagement durable.....</i>	14
<i>Valoriser le territoire catalan et ses habitants.....</i>	16
<i>Être pionnier sur les enjeux environnementaux méditerranéens.....</i>	18
<i>Accompagner le changement durable.....</i>	22
 - Les pistes d'actions pour des Pactes 21 citoyens.....	24
<i>Convergences Agenda 21 intercommunal et communaux.....</i>	25
 - L'enjeu des Pactes 21.....	26

Une participation citoyenne riche

Ce Livre Blanc 2013-2016
est alimenté par les démarches
participatives suivantes :

**ÉCO-CINÉMAS
DÉBATS &
DEMAIN DE NUIT**

**CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE (C2D)**
anciennement CSE - Conseil
de Suivi et d'Évaluation

**Livre Blanc
2013-2016**

**AGENDA 21
COOPÉRATION
INTERNE**

**CLUB CLIMAT
ENTREPRISES 21**



La démocratie participative de Perpignan Méditerranée Métropole s'appuie sur ces différentes démarches, en lien avec son Agenda 21 LF et son Plan Climat Énergie Territorial (PCET), ainsi que sur les Agendas 21 communaux.

UN SOCLE D'INITIATIVES POUR CONTRIBUER À L'AGENDA 21

Ces démarches participatives visent à améliorer le bien-être des citoyens.

Participation des habitants

ECO-CINÉMAS DÉBATS 2012-2015

Projection gratuite de films grand public du cinéma populaire (10 films/semaine) mis en lien avec des thématiques du développement durable. Tous les habitants du territoire sont conviés à participer.

- 4 ans, 5 éditions et 50 séances et 4 éco-forums
- 5 716 habitants participants et contributeurs
- 103 personnes en moyenne par séance (maximum 250 personnes)

DEMAIN DE NUIT 2016

Village d'associations, conférence participative et projection d'un film : soirée co-organisée avec la Ville de Torreilles pour «Passer à l'acte» en partageant ses idées.

- 250 participants
- 13 associations du territoire
- 11 Pactes 21 rédigés

Participation des entreprises

CLUB CLIMAT ENTREPRISES 21 2015-2016

Aboutissement de la mobilisation de différents acteurs socioéconomiques du territoire depuis 2012, ce club regroupe 21 entreprises partenaires qui échangent sur leurs pratiques et actions exemplaires.

21 acteurs économiques ont signé la charte d'engagement Climat Energie en 2015

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (C2D) (PRÉCONISATIONS CITOYENNES, RENDEZ-VOUS ÉCO-CITOYENS, ...) 2011-2016

Évaluation de la politique développement durable du territoire, à travers les « cahiers de préconisations citoyennes ». Organisation de conférences sur les enjeux de développement durable du territoire.

CAHIERS DE PRÉCONISATIONS CITOYENNES

- 1^{er} cahier (2011) avec 116 préconisations suite à l'évaluation du programme Grenelle 2015
- 2^{ème} cahier (2013) avec 66 préconisations issues de l'évaluation du programme Agenda 21

RENDEZ-VOUS ÉCO-CITOYENS

- 40 conférences organisées depuis 2011
- Plus de 1000 participants présents aux rendez-vous de 2015

Administration exemplaire

AGENDA 21 COOPÉRATION INTERNE 2014

Projet de Coopération interne autour de l'écoresponsabilité des agents de la collectivité (2014) durant une semaine. Création d'un espace de formation à destination des agents.

ATELIERS

Participation importante des agents de PMM :

99 agents soit 46% du total

Atelier simulateur d'éco-conduite :
il a fortement mobilisé les agents.

Débattre avec les éco-cinémas et co-construire avec Demain de nuit

De 2012 à 2015, 50 séances d'éco-cinéma débats ont eu lieu permettant une large participation citoyenne sur l'ensemble de la métropole.



Eco-cinéma débat à Perpignan le 15 octobre 2015

Évaluation qualitative des Eco-cinéma débats

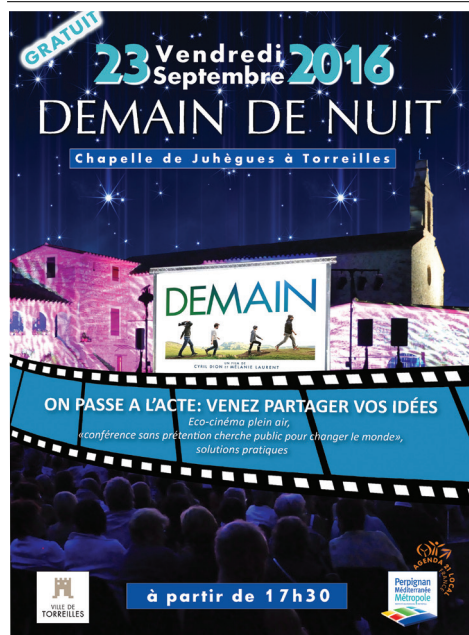
STRATÉGIES

- **Participation importante** 5716 participants
- **Implication de nombreuses communes** dans l'organisation et la participation
- **Habitants qui s'engagent** à changer leurs habitudes et écrivent leurs contributions
- **Intervenants de renommée internationale** (Gilles Boeuf - président du Muséum national d'histoire naturelle, Nathalie Blanc - CNRS et laboratoire LADYSS, ...)
- **Écomobilité** navette de bus

DES CONTRIBUTIONS AU PASSAGE À L'ACTE

Après plusieurs années de déploiement et une forte participation, les éco-cinémas débats laisseront place en 2016-2017 à d'autres événements **engageant le passage à l'acte et le bien-être des populations.**

Ces derniers impliqueront des acteurs variés (associations, C2D, collectivités locales) et **s'articuleront autour de nouvelles thématiques.** Cette évolution va de pair avec les signes d'une **forte volonté d'action des citoyens et des acteurs du territoire.**



Demain de Nuit

Cet événement a été organisé en partenariat avec la ville de Torréilles pour la récompenser de son Agenda 21 LF reconnu et de son exemplarité. Déjà très impliquées pour l'organisation des éco-cinémas débats et la mobilisation de leurs habitants, les communes Agenda 21 du territoire seront à nouveau des partenaires essentiels à cette démarche portée par l'intercommunalité.

Il a regroupé une trentaine d'associations du territoire "portes voix" des initiatives citoyennes.

- Village des associations
- Projection en plein air du documentaire Demain (réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent, César du film documentaire 2016)
- Conférence pour «changer le monde» animée par l'association « On passe à l'acte ! »
- Repas convivial

Développer l'éco-responsabilité par des actions concrètes

« On passe à l'acte : partagez vos idées ! »

Tel était la devise de cet événement qui ouvre pour 2016 une nouvelle façon d'impliquer les citoyens par le partage d'expériences et de solutions collectives dans une **dynamique de passage à l'acte en commun**.

Dès octobre 2016, acteurs du territoire, associations et citoyens sont invités à des événements autour de différentes thématiques : énergie, emploi, consommation, jardinage, mobilité, économie circulaire et solidaire.

Cette nouvelle forme d'application de la **démocratie contributive** s'inscrit dans la **volonté de co-construire** des réflexions communes pour l'action, en **s'appuyant sur des partenaires divers déjà actifs** dans ces domaines.



Accompagner le Conseil de Développement Durable (C2D)

Le C2D de la Métropole Perpignan Méditerranée est composé de scientifiques, de spécialistes, d'acteurs économiques et associatifs, de citoyens, tous volontaires et bénévoles.

Une collaboration de longue date

Considérant que la coopération et la participation locale des citoyens est partie intégrante du projet de développement durable, Perpignan Méditerranée Métropole associe depuis 2010 le **CSE (Conseil de Suivi et d'Évaluation)** à la gouvernance d'élaboration et de suivi de l'Agenda 21 LF. A ce titre, il est partie prenante des actions de participation et siège au sein du Comité de pilotage de Perpignan Méditerranée.

Lancé en 2010 sous le nom de **CSE (Conseil de Suivi et d'Évaluation)**, il a été renouvelé et renommé en 2015 pour devenir aujourd'hui le **C2D (Conseil de Développement Durable)** en



cohérence avec les objectifs de la loi de la nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe) dans le cadre du passage en Communauté Urbaine.

De nouvelles missions

Le C2D assure les missions suivantes :

- **Assurer l'interface** entre les citoyens, associations, entreprises, administrations et élus, en **organisant des débats** et en **rendant compte des questions émergentes** qui préoccupent les habitants et autres acteurs concernant l'avenir durable du territoire.
- **Favoriser le mutualisme participatif exemplaire** afin de mieux faire participer les habitants et d'aboutir au développement de « Pactes 21 » (*voir à partir page 24*).
- **Proposer des avis sur des actions de la collectivité ou des idées neuves** qui pourraient enrichir les projets.



Composé au départ d'une trentaine de personnes ressources indépendantes bénévoles issues de la société civile, désignées pour leur expertise et leur engagement citoyen, **le C2D s'est élargi en 2015 à 100 membres**, avec l'arrivée de 70 référents communaux.

Préconisations Agenda 21 LF

Son rôle d'évaluation citoyenne a permis une **analyse des actions de Agenda 21 LF** et la proposition de **66 préconisations** regroupées dans le **Cahier des préconisations du CSE pour l'Agenda 21 LF** de la métropole publié en décembre 2013.

Ces préconisations s'articulent autour des enjeux suivants : **Ecocitoyenneté, Biodiversité, Energie, Mobilité Durable, Mieux-vivre ensemble, Valorisation des déchets, Eau**. L'ensemble de ces contributions sont intégrées dans les réflexions de l'Agenda 21 LF actuel et futur.

Rendez-vous éco-citoyens

De novembre 2014 à décembre 2015, **18 rendez-vous éco-citoyens** ont eu lieu. Les conférences ont abordé de très nombreux enjeux du territoire. Fin 2015, l'accent a été mis sur la **conférence sur le Climat (COP 21)** avec 8 rendez-vous centrés sur le changement climatique.

Les rendez-vous éco-citoyens sont une **ressource de réflexion essentielle** pour la Métropole.

Les RENDEZ-VOUS éco-citoyens
du **Conseil de Suivi**
et d'**Évaluation** citoyen

Conférences gratuites
sur le climat
liées à la COP21*

1^{er} oct. 18h
DE KYOTO à PARIS : LA DIFFICILE LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE
Henry GOTT
Professeur honoraire de géologie, président honoraire de l'UNED
Place de la République - LE SOLER

5 nov. 18h
IMPACT DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE SUR LE MILIEU MARIN
Henry GOTT
Professeur honoraire de géologie, président honoraire de l'UNED
Philippe KERHERVE
Maire de Carrières - L'UNED
Place Louis Buis - TOULLELLES

7 oct. 18h
POUR UN JARDIN SANS ARROSAGE
Olivier FELPY
Directeur des espaces verts
Espace Arthur Caste
Au Général de Gaulle - PLESTRETTES

10 nov. 18h
ÉROSION DES CÔTES DU LANGUEDOC-ROUSSILLON ET CONSÉQUENCES POSSIBLES DE L'AUGMENTATION DU NIVEAU MARIN
Nicolas RUBIN
Rapporteur CERTAIN
Maire de conférences à l'UNED
L'erosion du littoral est un phénomène mondial auquel s'ajoute l'élévation du niveau marin. La conséquence est l'augmentation du risque d'inondation et de perte de terres agricoles. L'augmentation du niveau marin est une menace pour les zones littorales et les zones littorales.

29 oct. 18h
ÉTHIQUE ET CLIMAT : VERS UN MONDE DE VICTOIRES TEMPORAIRES ET DE SOLUTIONS LOCALES
Henri DECAMPS
Directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des Sciences
L'humanité a toujours été confrontée aux changements. Aujourd'hui, les problèmes associés aux changements ne se résout pas « en dehors » des sociétés humaines. Ils font partie intégrante de leur fonctionnement et font naître des enjeux éthiques.

3 nov. 18h
QUAND LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ENGENDRE UNE RÉVOLUTION
André JAFFRE
Président du SIE 2010
En quelques années, les énergies renouvelables ont fait des progrès considérables et commencent à concurrencer les énergies conventionnelles. La révolution est encore accrue par l'intégration du digital dans le pilotage de la demande des consommateurs qui crée de nouvelles opportunités.

18 nov. 18h
CHANGEMENT CLIMATIQUE ET EAU
Wolfgang LUDWIG
Professeur UNED
Centre culturel EMU local
1, rue Lantier - TOULLELLES

26 nov. 18h
QUAND LE CHANGEMENT CLIMATIQUE BÉNÉFICIE AUX INSECTES NUISIBLES
Carole KERDELHUE
Directrice de Recherche INRA Montpellier
11, rue de la République - PERPIGNAN

Le CSE participe également à :
• **Séminaire Eco-citoyens débats Agenda 21** du 12 au 16 octobre
• **Village des alternatives le 18 octobre**
A l'issue des conférences, les communes adhérentes au CSE s'engagent à mettre en œuvre les préconisations.

ECO 2015
Le CSE participe également à :

La Solier
Le CSE participe également à :

Conférence internationale des Nations Unies sur le Climat à Paris, en décembre 2015.

Coopérer en interne avec les ateliers de l'Agenda 21

En 2014, lors de la semaine du développement durable, ont eu lieu différents ateliers dans le cadre de l'Agenda 21 Coopération Interne au sein du siège de la Métropole.

Simulateur d'éco-conduite

Cet atelier qui a rassemblé **la moitié des agents** avait pour but de les sensibiliser à leur manière de conduire et de montrer concrètement les **gestes d'éco-conduite** à avoir pour leur permettre des économies et respecter l'environnement.

Intérêt de l'exercice :

- accompagner les agents à **être exemplaires**,
- permettre aux agents de **faire des économies** dans le cadre professionnel mais aussi personnel (dans un objectif de bien-être).

Cet atelier a amené la métropole à engager un **plan de formation à l'éco-conduite de 3 ans pour l'ensemble de ses agents à partir de 2017.**

Planète des contributions

Des panneaux avaient été installés afin de permettre de **recueillir les engagements et idées pour une métropole plus éco-responsable**. Ces différentes contributions sont analysées dans ce document.



PROGRAMME ECO-MOBILITE & ECO-RESPONSABILITE

du Lundi 31 mars au Vendredi 4 avril 2014
de 8h30 à 17h30
Hôtel d'Agglomération - Espace Cafétéria

- **Simulateur éco-conduite (15 mn)**
Inscrivez-vous sur le calendrier outlook :
outlook/Dossiers Publics/Eco-Conduite
- **Information sur les risques routiers à 14h**
- **Essai de vélos électriques** (Animatrice PDE : Lundi, mardi, mercredi 11h/12h et 15h/16h, jeudi 11h/12h) et **informations sur l'éco-mobilité.**
- **« Bar à eau » de 10h à 10h30**
- **Calcul de votre empreinte écologique**
- **Concours de slogans éco-responsables pour campagne d'affichage interne**
- **Planète « Mon idée ou mon engagement éco-responsable »**

Actions Agenda 21 pilotées par la DGD en coopération avec les Directions et Services : Mobilités, DVD, Ressources Humaines, SPHS et Communication Interne

**PERPIGNAN
MEDITERRANÉE**



Expérimenter avec le Club Climat entreprises 21

Entre décembre 2015 et janvier 2016, un questionnaire a été mis en ligne afin de comprendre les attentes des entreprises pour y répondre au mieux et favoriser l'appropriation du fonctionnement, des contenus, des outils du Club par les entreprises. 19 structures y ont répondu, soit un taux de réponse supérieur à 90%.



Fonctionnement du Club

- Un rythme de deux réunions par an, jugé comme bien adapté par près de trois quarts des répondants, cependant 17% d'entre-eux estime que ce rythme est trop important.
- Le format d'une rencontre sur une demi-journée a rencontré le plus de suffrages.

Thématiques à explorer

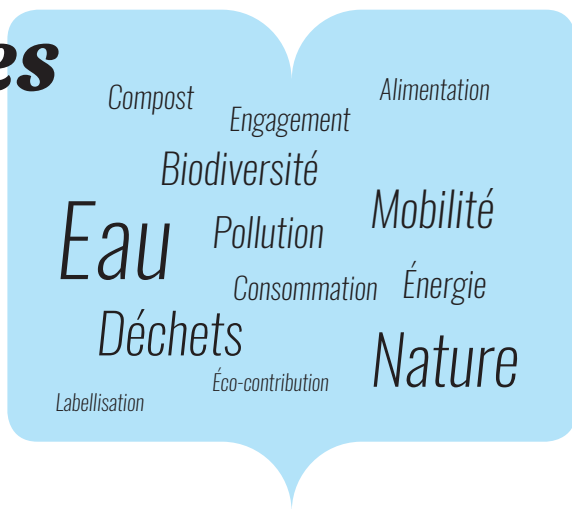
- Le questionnaire a permis également de faire ressortir pour les prochains échanges les thématiques sur lesquelles les acteurs sont en demande d'informations.
- 8 entreprises ont déjà témoigné sur différentes thématiques (bâtiment, mobilité et sensibilisation).

Objectifs du Club

- **Échanger les bonnes pratiques** (retour d'expériences, ...)
- **Aider à l'action** (outils d'aide à l'action, regards d'experts, ...)
- **Mutualiser** des problématiques communes
- **Ne pas nuire** à sa dimension « active »
- **Éviter d'imposer** des « obligations d'engagements »
- **Avoir une finalité** et un projet concret
- **Être ouvert afin d'offrir** à tous de nouvelles informations

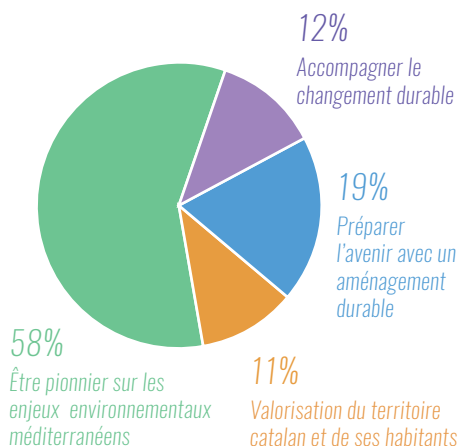
L'analyse des contributions citoyennes

Cette analyse intègre le précédent Livre Blanc et se base sur les différentes contributions recueillies lors des Eco-cinéma débats et l'Agenda 21 Coopération Interne de 2014.



Répartition des contributions citoyennes

- Les contributions ont été influencées par les thématiques et les contenus des films diffusés lors des éco-cinéma débats. Notamment, lorsqu'il s'agissait de thématiques ciblées (eau, nature, biodiversité par exemple) ou que le public était composé d'enfants.
- Ces contributions concernent particulièrement les éco-gestes, avec pour enjeu la préservation de l'environnement (protection de la nature et économie des ressources).



*Ce travail d'analyse a fait émerger de nouvelles pistes
qui alimenteront le prochain Agenda 21 LF
qui travaille déjà à renforcer certaines actions.*

Méthode d'analyse des contributions

● **Organisation et classement** des post-it récoltés en 14 grandes thématiques abordées.

● **Classification des contributions** sur lesquelles les citoyens sont les plus sensibilisés et pour lesquelles ils possèdent un intérêt particulier.

● Réalisation d'une **synthèse générale** des contributions.

● **Articulation des propos exprimés** avec les actions mises en œuvre.

dans le cadre de l'Agenda 21 LF et d'autres actions du territoire pour une **aide à la prise de décision** et la **définition de nouvelles actions**.

OBJECTIF

Dans quelle mesure le programme d'actions de l'Agenda 21 LF répond aux diverses attentes ?

MÉTHODE

Mettre en avant les rapports entre les préconisations citoyennes et les actions du programme de l'Agenda 21 selon ses 4 Axes.

ANALYSE

Faire ressortir les pistes d'actions ou de réflexions.

Différentes tendances selon l'axe de l'Agenda 21 LF

Suite à l'analyse des contributions, les différentes tendances suivantes se sont dessinées :

● Les **enjeux environnementaux** sont plus facilement appropriés par les citoyens et suscitent de nombreuses contributions souvent généralistes,

● Les thématiques liées à l'**aménagement du territoire** et à la **valorisation du territoire** suscitent peu de contributions,

● Les propositions ont été très diversifiées pour l'axe "**accompagnement du changement durable**".

Les différents participants ont proposé de **nombreuses solutions** pour construire un territoire plus durable et un changement des modes de vie à travers des **pistes d'actions concrètes**.

AXE 1 de l'Agenda 21 LF

Préparer l'avenir avec un aménagement durable



Les contributions citoyennes tendent vers une autre manière de faire et de vivre la ville et s'articulent autour de deux axes de propositions

- Redonner une place à la nature en ville, à tous les niveaux
- Se déplacer autrement en ville, vers une mobilité plus durable et la réduction de l'usage de la voiture

NATURE EN VILLE

Augmenter la végétalisation en ville

Préserver la biodiversité

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Planter des arbres

Créer plus d'espaces verts
pour préserver le cadre de vie urbain

Installer des toitures végétalisées
sur les grandes enseignes

Créer des potagers et des jardins partagés

Créer des réserves naturelles
sur le territoire de la Métropole

Mieux conserver les espaces naturels

Préserver la biodiversité

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Préserver la biodiversité

Action n°13 : Mettre en œuvre les périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN)

Action n°15 : Hiérarchiser les espaces naturels en fonction de la trame verte et bleue

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Inciter à créer des toitures végétalisées

Développer la végétalisation en ville

MOBILITÉ DURABLE

Changer ses pratiques

Améliorer la ville en faveur des vélos

Réduire le coût des transports

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Réduire les déplacements
avec la voiture et préférer les
transports en commun

Utiliser son vélo et marcher

Faire du covoiturage

Aménager des vraies pistes
cyclables sûres, praticables
dans les villes et améliorer
les existantes

Améliorer les espaces
réservés aux piétons et aux
cyclistes pour leur qualité
d'usage

Aller plus loin dans l'initiative
de la réduction du coût des
transports

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Changer ses pratiques

Action n°5 : Réaliser les
aménagement nécessaires
au développement d'autres
services d'éco-mobilité

Action n°6 : Créer des services
innovants en matière de
mobilité

Formation d'éco-conduite lors
de l'Agenda 21 interne de 2014

Améliorer la ville en faveur des vélos

Action n°11 : Formaliser et
mettre en œuvre un schéma
directeur vélos et piétons

Réduire le coût des transports

Action n°8 : Articuler
et harmoniser l'offre de
différentes Autorités
Organisatrices de Transport
(AOT)

Action n°9 : Bâtir une offre
performante et durable en
matière de transports publics

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Structurer un service
de covoiturage

Sensibiliser les automobilistes
à une conduite respectueuse
des vélos

Sécuriser les pistes
cyclables

Proposer des prix attractifs
pour les transports en
commun

AXE 2 de l'Agenda 21 LF

Valoriser le territoire catalan et ses habitants



*Les citoyens expriment des attentes
pour le développement d'une alimentation et
une économie locale*

- **Développer une alimentation saine et responsable sur le territoire**, à la fois pour manger mieux et pour développer l'économie locale
- **Promouvoir l'innovation environnementale** en particulier sur la thématique de l'énergie

ALIMENTATION RESPONSABLE

**Changer
ses pratiques**

**Recréer des filières
locales et aller vers
l'autonomie alimentaire**

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Consommer de saison,
local et bio

Éviter et réduire
le gaspillage alimentaire

Consommer autrement
et moins de viande

Créer des potagers
et des jardins partagés

Développer des circuits courts

Créer une autonomie alimentaire et
du lien entre les producteurs

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Action n°44

Créer et promouvoir un programme de soutien à la filière bio locale
et solidaire

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Mener une politique
contre le gaspillage alimentaire

Développer la ville comestible et
inciter la création de jardins partagés
sur le territoire

Développer et faciliter
les circuits courts

L'enjeu territorial de la diversité culturelle catalane sera intégré dans le futur Agenda 21 LF notamment dans l'objectif d'une identité ouverte et solidaire. Une nouvelle action propose de redynamiser cet axe de travail par la mise en œuvre d'un Agenda

21 de la culture avec les communes. Leurs programmes Agenda 21 locaux créés font état d'un point fort de partage culturel et social proche des habitants.

INNOVATION ENVIRONNEMENTALE

Favoriser l'éco-construction

Encourager la labellisation

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Mener des projets de maisons écologiques (minimum de consommation d'énergie, etc.)

Améliorer l'isolation de sa maison

Faire connaître les labels environnementaux

Privilégier l'achat de produits labellisés

Pénaliser ceux qui dégradent l'environnement et consomment trop d'énergie

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Favoriser l'éco-construction

Action n°28

Promouvoir l'habitat durable, notamment par l'innovation

Action n°29

Accélérer la rénovation des logements économes

Encourager la labellisation

Action n°49

Introduire de l'éco-management dans les zones d'activités économiques (ZAE)

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Labelliser les produits vertueux pour faciliter les bonnes pratiques de consommation

Pénaliser les mauvaises pratiques en défaveur de l'environnement

AXE 3 de l'Agenda 21 LF

Être pionnier sur les enjeux environnementaux méditerranéens



De très nombreuses contributions concernaient les éco-gestes (conscience forte des responsabilités de chacun)

- **Améliorer sa santé** par la limitation des pollutions
- **Avoir le moins d'impact sur l'environnement**, en préservant les ressources

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE ET RÉDUCTION DES POLLUTIONS

Améliorer la qualité de l'air

Éviter les pollutions

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Inciter à l'utilisation de véhicules moins polluants

Fermer les usines très polluantes

Utiliser des produits respectueux de l'environnement et écologiques

Ne plus utiliser de pesticides

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Améliorer la qualité de l'air

Action n°39 :
Élaborer un plan d'amélioration de la qualité de l'air

Éviter les pollutions

Action n°17 : Protéger les ressources souterraines stratégiques en eau

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Utiliser des produits écologiques pour l'entretien des locaux de la collectivité

Valoriser les pratiques agricoles bio

PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Économiser l'énergie

Préserver l'eau

Réduire les déchets

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Éteindre les lumières

Installer des
détecteurs
de mouvement

Réduire le chauffage
dans les pièces
inoccupées

Ne pas gaspiller l'eau

Utiliser l'eau de pluie
pour les sanitaires

Recycler l'eau de
lavage des légumes
pour arroser

Ne pas jeter ses
déchets dans la nature

Réduire les emballages

Limiter l'obsolescence
programmée

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Économiser l'énergie

Action n°2 : Construire
le territoire à énergie
positive

Préserver l'eau

Action n°18 : Gérer
quantitativement
l'eau destinée à la
consommation

Réduire les déchets

Action n°20 :
Développer le tri
sur le territoire

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Inciter les éco-gestes

AXE 3 de l'Agenda 21 LF

Être pionnier sur les enjeux environnementaux méditerranéens



*Les enjeux environnementaux sont
largement et aisément appropriés par les
participants avec 58% des contributions*

- **Réduire la dépendance aux énergies fossiles** en développant les énergies renouvelables
- **Faire des déchets une ressource** par le recyclage et le compostage

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

**Produire
de l'énergie
renouvelable**

**Créer une filière
énergétique
(autonomie
énergétique)**

**Donner une
seconde vie aux
déchets**

TRANSFORMATION DES DÉCHETS EN RESSOURCES

**Développer le
compost**

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Récupérer l'énergie
solaire et éolienne

Ne pas freiner les
initiatives d'énergies
renouvelables

Utiliser des
chaufferies bois

Remplacer l'éclairage
classique par de
l'éclairage solaire

Utiliser davantage
d'énergies
renouvelables

Développer des
panneaux solaires
sur les maisons
pour éviter leur
implantation dans les
champs

Favoriser
l'autoconsommation

Valoriser les déchets

Utiliser des produits
recyclés

Développer le
compost individuel
dans les jardins

Proposer aux maires
un ramassage des
déchets pour avoir
du compost pour les
agriculteurs

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

**Développer les énergies
renouvelables**

Action n°2 : Construire le territoire
à énergie positive

Action n°46 : Réaliser un programme
de développement, d'innovation et
de création dans (...) les énergies
renouvelables (...)

Action n°47 : Développer un éco-
parc catalan dédié aux énergies
renouvelables

**Transformer les déchets
en ressources**

Action n°19 : Réaliser un programme
local de prévention
des déchets

Action n°21 : Développer
des démarches nouvelles dans
les filières de valorisation des déchets
du bâtiment

Action n°22 : Valoriser les déchets
agricoles pour la production des
énergies renouvelables

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Développer la rénovation énergétique

Encourager
le compostage

AXE 4 de l'Agenda 21 LF

Accompagner le changement durable



12% des propositions
centrées sur les notions
d'acculturation, d'engagement
et de changement des modes
de consommation

3 axes de propositions :

- Acculturer aux enjeux du développement durable et de transition écologique, élément transversal et primordial pour initier et accompagner le changement

- S'engager au quotidien par la citoyenneté, la responsabilité et l'exemplarité
- Changer les modes de consommation, pour être cohérent avec un modèle de société plus durable

ACCULTURATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les citoyens se
< sont appropriés
facilement cette
thématique
(contributions
diverses) et ils
ont insisté sur
son importance
pour déclencher
l'action.

Publics

Moyens

Supports

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Citoyens au sens large

Vacanciers

Enfants

Acteurs économiques

Étudiants

Éducation

Prévention

Information

Explication

Actions du travail

Campagne de
communication

Débats entre
proches

Autres

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Action n°62 : Créer et développer une stratégie de participation citoyenne

Action n°65 : Informer, sensibiliser et développer la connaissance
et les enjeux du Plan Climat Energie à des fins de changements
de comportements des populations

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Sensibiliser les vacanciers au développement
durable par l'éco-tourisme

CHANGEMENT DES MODES DE CONSUMMATION

Changer ses pratiques

CE QUE VEULENT LES CITOYENS (attentes principales)

Réduire sa consommation

Acheter d'occasion

Utiliser des produits plus
écoresponsables

Faire du troc

Privilégier la vente directe et la
consommation locale

Éviter les produits à usage unique ou
à l'obsolescence programmée

ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

S'engager

S'impliquer dans des associations

Mettre son argent dans une banque
solidaire

Mobiliser les politiques

Participer à des actions collectives

Développer l'épicurisme

AGENDA 21 LOCAL FRANCE ACTIONS MENÉES OU EN COURS

Action n°53

Mettre en place une politique d'achat responsable

Action n°3

Renforcer l'exemplarité des collectivités

PISTES D'ACTIONS POUR PACTES 21 (issues des contributions)

Mettre en avant les produits
écoresponsables par des labels ou
de la communication

Structurer des AMAP sur le territoire
pour consommer local

Favoriser et mener des projets
d'économie sociale et solidaire
(recyclerie, ...)

Aider les associations existantes
et faciliter leur création

Mener des actions collectives pour
l'environnement (ramassage de
déchets sauvages, campagne de
sensibilisation, ...)

Continuer d'accueillir et former
(élus, citoyens, acteurs du territoire)

Mettre en avant les citoyens
exemplaires et les initiatives
intéressantes

Les pistes d'actions pour des PActes 21 citoyens

Modes de consommation

Éco-gestes

Alimentation responsable

Nature en ville

Les différentes contributions citoyennes analysées reflètent les préoccupations des participants. Ces dernières se focalisent essentiellement sur les capacités d'actions possibles à leur échelle (éco-gestes, transformation de leurs usages et comportements, ...).

Continuité avec le passé

- Les contributions analysées sont en **continuité avec celles du précédent Livre Blanc (2013)**.
- La grande majorité des thématiques évoquées sont en **cohérence avec les actions développées dans l'Agenda 21 LF**.

Mise en évidence de l'action citoyenne

- Le **pouvoir des citoyens comme consommateurs** (changements de leurs pratiques de consommation) et à travers leurs usages au quotidien (éco-comportements).
- Une **forte envie de s'engager en faveur de l'environnement** par leurs actions et par différents biais (actions collectives ou individuelles, associatives, culturelles, ...).

Thèmes identifiés

Suite à cette analyse des contributions, de nouvelles pistes articulées autour de **quatre thèmes** se sont dessinés :

- Les **modes de consommation**,
- Les **éco-gestes**,
- L'**alimentation responsable**,
- La **nature en ville**.

Vers un nouvel Agenda 21 LF

Ces nouvelles pistes de travail **alimenteront le travail pour le futur Agenda 21 LF**. Celui-ci intégrera ces contributions et rentrera dans une logique de PActes 21, en intégrant l'ensemble des partenaires du territoire.

Comme évoqué, il s'agira d'impulser un **passage à l'acte** et de «**faire avec les habitants**».

CONVERGENCES AGENDA 21 INTERCOMMUNAL ET COMMUNAUX

Agenda 21 Communauté Urbaine

AXE 1 PREPARER L'AVENIR AVEC L'AMENAGEMENT DURABLE

- 1.1. Lutter contre l'étalement urbain
- 1.2. Assurer la mobilité pour tous
- 1.3. Redonner sa place à la nature
- 1.4. Anticiper pour réduire la vulnérabilité du territoire et préserver le littoral

AXE 2 VALORISER LE TERRITOIRE CATALAN ET SES HABITANTS

- 2.1. Revisiter nos atouts à l'aune du DD
- 2.2. Promouvoir l'innovation locale durable
- 2.3. Offrir un habitat durable pour tous
- 2.4. La culture comme facteur d'épanouissement

AXE 3 ETRE PIONNIER SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX MÉDITERRANÉENS

- 3.1. Construire le territoire à énergie positive
- 3.2. Préserver l'eau, ressource vulnérable
- 3.3. Transformer les déchets en ressources
- 3.4. Améliorer la qualité de vie face aux nuisances et pollutions

AXE 4 ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DURABLE

- 4.1. Déployer l'A21 auprès des communes
- 4.2. Construire pour et avec les habitants à travers une démarche participative
- 4.3. Redonner sa place à la nature
- 4.4. Anticiper pour réduire la vulnérabilité du territoire et préserver le littoral

Agenda 21 des communes

107 ACTIONS COMMUNALES

MOBILITÉS / TRANSPORTS / 14 communes
VALORISATION DES ESPACES
DE NATURE / 15 communes
PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS / 4 communes

166 ACTIONS COMMUNALES

TOURISME DURABLE / 17 communes
CIRCUITS COURTS / 16 communes
CULTURE / PATRIMOINE / CONNAIS-
SANCE / NUMÉRIQUE / 14 communes

56 ACTIONS COMMUNALES

VERS UN ZÉRO PESTICIDE /
11 communes
ECO-RESPONSABILITÉ DÉCHETS /
11 communes
ÉNERGIES RENOUVELABLES / 7 com-
munes
PATRIMOINE EAU / 7 communes

177 ACTIONS COMMUNALES

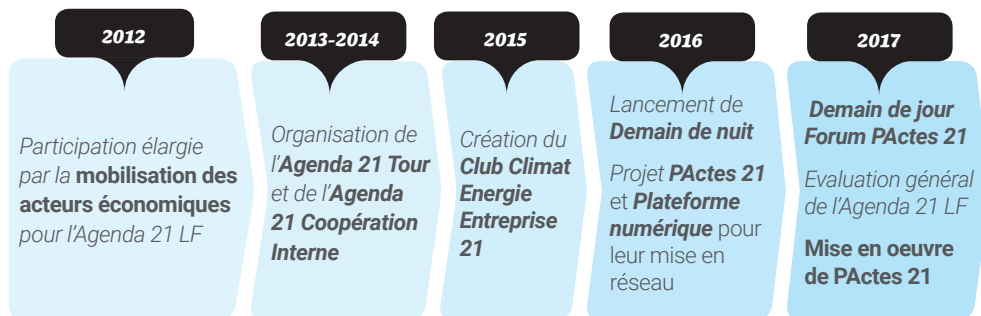
MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (BÂTIMENTS ET
ÉCLAIRAGES PUBLICS) / 19 communes
DÉCHETS (ÉCORESP) / 19 communes
ACHATS DURABLES / 19 communes
PROJETS ÉCO-ÉCOLES / 7 communes
SENSIBILISATIONS/FORMATIONS
DD & A21 / 17 communes
ÉCO-MANIFESTATIONS /
ÉCO-COMMUNICATION / 17 communes



L'enjeu des PActes 21

Pour 2017, Perpignan Méditerranée Métropole s'engage vers un nouvel Agenda 21 Local France « nouvelle génération » PActes 21. La métropole oriente son action vers une co-construction et un passage à l'acte collectif.

Un élargissement progressif à l'ensemble des acteurs du territoire depuis 2012



Le projet de PActes 21 à l'échelle intercommunale

En 2014, le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a développé un agenda 21 « nouvelle génération ». L'outil expérimental PACTE 21 vise à repenser le fonctionnement territorial et se traduit par la **volonté de co-élaborer des projets et de objectifs communs avec les différents « acteurs-faiseurs » du territoire**, afin de répondre aux demandes locales.

Fin 2016, Perpignan Méditerranée lance le **projet PActes 21** (Pour Actes au 21^{ème} siècle) dans l'objectif d'intégrer l'ensemble des acteurs du territoire : élus, citoyens, associations, entreprises, agents publics de la métropole, ...

Les nouvelles pistes de travail issues des différentes contributions citoyennes seront intégrées dans ce nouveau projet.

ENDAVANT PACTES 21 !

L'évènement *Demain de Nuit* de septembre 2016 a amorcé l'appel à PActes 21 citoyens pour l'émergence de projets partenariaux et d'une nouvelle gouvernance participative.

PActe 21 =
action collective entre
citoyens et/ou **associations**
et/ou **entreprises**,
des **élus** et du **personnel**
d'administration

Création de potagers
et jardins de loisirs

Création d'un supermarché
coopératif participatif

Projet de ferme en
Aquaponie

**Exemples de PActes 21
proposés par les citoyens
lors de l'évènement
Demain de Nuit 2016**

**Bientôt vous pourrez déposer,
vous aussi, votre projet sur le site
participatif et collaboratif en cours
de réalisation.**

Cantine scolaire Bio

Création d'un lieu
innovant

Mise en place de troupeaux pour
lutter contre les incendies

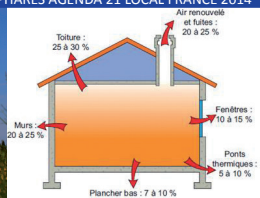
La Délégation Générale au Développement Durable de Perpignan Méditerranée Métropole est un laboratoire d'expérimentations et d'innovations transversales qui vise les transitions dans les pratiques, l'exemplarité du service public et la co-action avec les citoyens.

Exemple de «Demain de Nuit» vers «Demain de jour» :

Cet évènement a associé associations, acteurs du territoire et citoyens. Il a permis d'impulser l'action collective par leur rencontre et l'appel à initiatives type PActes 21 lancé par la Direction générale Développement Durable de Perpignan Méditerranée Métropole. Le prochain évènement DEMAIN DE JOUR permettra à tous ces acteurs de se rencontrer pour lier des PActes 21.



ACTIONS PHARES AGENDA 21 LOCAL FRANCE 2014



Contact

**Délégation Générale
au Développement Durable
de Perpignan Méditerranée**

11 boulevard St-Assiscle

BP 20641

66006 Perpignan Cedex

04 68 08 62 16

agenda21localfrance@perpignan-mediterranee.org

www.perpignanmediterraneemetropole.fr



ACTIONS PHARES AGENDA 21 LOCAL FRANCE 2015



ACTIONS PHARES AGENDA 21 LOCAL FRANCE 2016

